

L'action du chancelier Kohl et la réunification

Source: CVCE. Pierre Gerbet.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/l_action_du_chancelier_kohl_et_la_reunification-fr-db38c781-af0b-4d57-9057-2efe73561c83.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



L'action du chancelier Kohl et la réunification

Dans le processus très rapide de réunification de l'Allemagne, en 1990, le chancelier de la RFA Helmut Kohl va jouer un rôle essentiel tant sur le plan interallemand d'incorporation de la RDA à la RFA que sur le plan international pour obtenir l'accord des quatre puissances ex-alliées de la Seconde guerre mondiale et pour calmer les inquiétudes des pays voisins.

Le gouvernement de Bonn se montre d'abord réservé quant à l'éventualité d'une réunification prochaine. Il surestime, comme l'opinion publique, la solidité de la RDA. Il est convaincu que l'Union soviétique s'opposera à la chute du régime communiste tout en lui imposant des réformes. Alors les relations pourraient s'intensifier entre les deux États allemands. Puis la situation évolue rapidement. Lors de sa première visite officielle en RFA, Gorbatchev signe avec Kohl, le 13 juin 1989, une déclaration affirmant leurs relations et leur volonté de « contribuer à surmonter la division de l'Europe » et assure au chancelier qu'il exclut toute intervention des troupes soviétiques en RDA. Surtout l'ampleur des manifestations en Allemagne de l'Est, la chute d'Honecker, la fuite des Allemands de l'Est vers l'Ouest montrent que la réunification devient possible et même nécessaire. Pour la RFA, il est essentiel d'arrêter le flot des réfugiés qui lui pose d'insurmontables problèmes d'accueil en fournissant à l'Allemagne de l'Est l'aide économique et financière indispensable au maintien de la main-d'œuvre sur place.

Toutefois le chancelier Kohl se montre prudent. Sans avoir consulté la classe politique ouest-allemande ni les Alliés, il propose le 28 novembre un plan en dix points pour la restauration de l'unité allemande. Si l'« unité étatique de l'Allemagne reste le but du gouvernement fédéral », celui-ci ne sera atteint que progressivement. Répondant à une proposition de Hans Modrow de « Communauté contractuelle » entre les deux Allemagnes, Kohl estime qu'il faut d'abord développer les relations interallemandes. La RFA apportera une aide dans tous les domaines à la RDA, à condition que celle-ci évolue vers la démocratie pluraliste et la libération des structures économiques. La première étape serait donc la réalisation d'une union confédérale.

Mais les événements se précipitent et Kohl comprend qu'il faut brûler les étapes. Il propose une union monétaire à la RDA, favorisant ainsi aux élections est-allemandes du 18 mars la victoire des démocrates-chrétiens et de leurs alliés qui demandent la réunification rapide. Dès le 18 mai, Helmut Kohl et Lothar de Maizière signent le Traité interallemand d'union monétaire, économique et sociale qui entre en vigueur le 1er juillet. Le solide *deutsche mark* est introduit en RDA et remplace le faible mark est-allemand. En dépit de l'opposition de la Bundesbank qui l'estime irréaliste et génératrice d'inflation, c'est sur la base de la parité que se fera l'échange de monnaies. Kohl l'a imposé car il estime que c'est le seul moyen d'inciter les Allemands de l'Est à rester sur place. De plus l'union économique et monétaire est le prélude à l'unité politique.

La réunification se fait dès très rapidement par simple extension de la RFA au territoire de l'ancienne RDA, en application de l'article 23 de la Loi fondamentale qui prévoit l'adhésion de nouveaux Länder, déjà utilisé en 1957 pour le rattachement de la Sarre. Cette procédure évite les difficultés de la création d'un nouvel État allemand avec l'élaboration d'une nouvelle constitution. Dès le 31 août 1990 le traité d'unification est signé à Berlin. Le régime politique et administratif de la RFA est étendu aux cinq Länder de la RDA (Mecklembourg, Brandebourg, Saxe, Saxe-Anhalt, Thuringe) – Berlin sera capitale. Le traité entre en vigueur le 3 octobre. Les nouveaux Länder élisent leurs assemblées le 14 octobre. Les élections au Bundestag pour l'ensemble de l'Allemagne qui se tiennent le 2 décembre voient le succès de la coalition au pouvoir démocrates-chrétiens-libéraux et ratifient ainsi la réunification.